

Vendeur immobilier peu coopératif

Par Mamouroune, le 26/08/2019 à 23:10

Bonjour,

J'ai acheté une maison en Janvier 2019. J'ai demandé au vendeur de me fournir les plans etles factures des rénovations que celui-ci a effectué en 2014-2015, hélas refus. Il a déposé un permis de construire pour cette maison pour 125 m2 or elle fait 160 m2 (vendue pour 160 m2), les impôts fonciers vont être supérieurs à ceux qui m'ont été transmis.

Je voudrais savoir ce que je peux faire?

Je soupçonne qu'une partie des travaux aient été effectués sans TVA, quid de la garantie décennale ?

Merci.